



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION

Valant règlement de consultation

Conception et déclinaison d'une nouvelle charte graphique du réseau cap'actif et application au site internet du réseau cap'actif

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Tony BERNARD

Président

Syndicat mixte du Parc Naturel Régional Livradois-Forez

Maison du Parc

63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 29 mars 2016.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée passé en procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 relatif aux Marchés Publics.

3- Objet de la consultation / Durée

Mission de conception et déclinaison d'une nouvelle charte graphique du réseau cap'actif et application au site internet du réseau cap'actif.

Voir l'annexe technique.

Le contrat sera conclu pour 1 an à compter de la notification.



Le montant prévisionnel du marché est de 10 000€ TTC.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre sont :

1. Valeur technique de l'offre, méthodologie, compétences de l'équipe 35%
2. Prix 45%
3. Accompagnement et assistance technique 10%
4. Délai de livraison ou d'exécution 10%

Conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix. Une présentation pourra être demandée.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis remis par l'entreprise.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant de la prestation :

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures pourront être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : compta@parc-livradois-forez.org.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.



8- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le 8 septembre 2017– 12 H 00 (dernier délai).

- ✓ par voie postale à l'adresse du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional
- ✓ ou sur place contre récépissé, aux horaires d'ouverture de bureaux de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30)
- ✓ ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Exemples de réalisations à budget équivalent
- ✓ Descriptif du matériel et des moyens humains
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur du Parc